

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue à la salle du conseil d'Authier-Nord, le 4 juin 2019 à 19h30.

Sous la présidence du maire, Alain Gagnon, sont présents les conseillères et les conseillers suivants : Cécile Hélie, Lorrie Gagnon, Andrée Labranche, Noëlla Dubé, Gilles Dubé et Steve Bruneau. Madame Élise Gagnon agit comme secrétaire.

1-Adoption de l'ordre du jour.
2019-06-01 Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, mais que l'item « Questions diverses » demeure ouvert.

2-Adoption du procès-verbal du 7 mai 2019.
2019-06-02 Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu que le procès-verbal du 7 mai 2019 soit accepté tel que présenté en y apportant les deux corrections suivantes : au point 8, à la fin du paragraphe, écrire **telle que déposée**, au point 12, lire **collecte** et non cueillette.

3-Rapport du maire.
2019-06-03 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu d'accepter le rapport du maire tel que lu par le maire. Voir en Annexe à la fin du procès-verbal.

4-Affaires en découlant.

Retour sur les sujets suivants: Le Règlement du schéma d'aménagement de la MRC - Les milieux humides et hydriques - Les états financiers par la firme Samson Bélair Deloitte & Touche - Le tracé de Gazoduc qui passera au sud de d'Alembert - Engagement de madame Sylvie Therrien en gestion administrative, en remplacement de madame Micheline Trudel. Cette dernière deviendra assistante à la direction générale, à la fin juillet.

5-Approbation des comptes.
2019-06-04 Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu que les dépenses suivantes soient adoptées.

Salaires payés	:	7,419.45\$
Comptes payés	:	6,625.59\$
Comptes à payer	:	3,259.95\$
Pour un total	:	17,304.99\$

6-Adoption de la correspondance.
2019-06-05 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu de classer la correspondance aux archives.

7-Période de questions (10 minutes).

Aucune question.

8-Avis de motion et présentation du Règlement 2019-04 relatif à la révision du « Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité d'Authier-Nord.

La conseillère Lorrie Gagnon donne un avis de motion et présente le projet de règlement 2019-04 relatif à la révision du « Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité d'Authier-Nord ».

9-Ponts P-0024, P-00270 et P-00271.

Une correspondance fut acheminée aux trois contribuables concernés par la fermeture du Pont P-00224. Les directives relatives à la collecte des ordures et des matières recyclables, en plus de celles concernant leur courrier, leur ont été indiquées. Un communiqué sera également acheminé à toute la population.

Quant aux ponts P-00270 et P-00271, le directeur général, monsieur Philippe Lemire, du MTQ, fait part du fait que la reconstruction de deux nouveaux ponts à une voie, comme le demandait le conseil municipal dans sa résolution 2019-03-07, n'est pas la solution la plus économique considérant que le fait de soustraire une voie ne diminue pas le coût de construction de façon significative.

Également, un projet de conception par l'évaluation de la capacité portante du pont P-000270 sera réalisé afin de connaître le potentiel de réfection. À suivre. La municipalité a également reçu, par correspondance, toujours du ministère, les données d'inspection de divers ponts qui sont sur son territoire. On y présente, entre autres, que des défauts sont constatés sur le pont P-00224. Celui-ci demande de procéder aux réparations. C'est que ce pont sera entièrement démoli et reconstruit à neuf dès le 12 juin prochain par le ministère lui-même. Les élus discutent de ces correspondances reçues.

10-Salle multiservice – Rapport d'expertise.

2019-05-06 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu d'accepter le Rapport d'expertise préparé par monsieur Martin Quesnel, de « Les services Inspec-thor », mais en y apportant quelques correctifs. Ce rapport d'expertise fait suite à une visite du bâtiment abritant l'église et qui a été effectuée le 21 mai 2019, au 416, rue Principale à Authier-Nord.

11-Résolutions.

1. Groupe Ultima. Renouvellement du contrat d'assurance.

2019-06-07 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu d'acquitter la facture au montant de 5,894\$ à la Mutuelle des municipalités du Québec (Ultima Assurance et gestion de risques) pour le renouvellement du contrat d'assurance, et ce, pour la période du 21-06-2019 au 21-06-2020 (Le bâtiment de l'église en fait partie).

2. Congrès FQM à Montréal pour le maire.

2019-06-08 Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu que le maire se rende au congrès de la FQM qui se tiendra à Québec du 26 au 28 septembre 2019. Le coût du congrès est fixé à 968.65\$, taxes comprises.

3. Projet de travaux sylvicoles. Demande d'aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux.

2019-06-09 **Appui aux projets dans le cadre du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest**

ATTENDU QUE le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d'activités sur les lots épars et dans les territoires sous convention d'aménagement forestier (entente de délégation de gestion);

ATTENDU QUE l'année de référence s'échelonne du 1^{er} janvier au 31 décembre;

ATTENDU QUE trois dates de dépôt de projet sont établies, soient : les 31 mars, 31 août et 30 novembre de chaque année;

ATTENDU QUE la municipalité d'Authier-Nord souhaite obtenir une aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux pour la réalisation des activités suivantes : Travaux sylvicoles;

ATTENDU QUE l'aide financière demandée est de 14,725.79\$.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu :

- De déposer une demande d'aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest pour un montant maximum de 14,725.79\$;
- D'autoriser Alain Gagnon, maire, à signer la documentation relative au projet.

4. Corporation des chemins d'hiver. Délégation de deux membres.

Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu que le maire, monsieur Alain Gagnon, et le conseiller, Steve Bruneau, soient les deux membres délégués pour représenter la

municipalité d'Authier-Nord à l'assemblée générale de la Corporation des chemins d'hiver qui se tiendra le 19 juin prochain à La Sarre.

5. MADA. Mise à jour de la démarche MADA territoriale.

2019-06-11 **Démarche Municipalité amie des aînés (MADA) – Désignation d'un responsable**

Il est proposé par la conseillère Andrée Labranche, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu de désigner mesdames, Lorrie Gagnon, conseillère responsable MADA, Carolle Bédard, responsable des projets et Élise Gagnon, directrice générale, à titre de responsables du dossier « Aînés ».

2019-06-12 **Démarche Municipalité amie des aînés (MADA) – Réalisation de la démarche**

Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que la démarche MADA soit réalisée sous la coordination de la MRC d'Abitibi-Ouest.

6. Bois de chauffage.

2019-06-13 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu d'acheter de madame Carolle Bédard, 12 cordes de tremble, fendu et livré à la salle municipale.

2019-06-14 Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu d'acheter de monsieur Gérard Labranche, 8 cordes de bouleau, fendu et livré à la salle municipale.

2019-06-15 Il est proposé par la conseillère Andrée Labranche, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu de demander à monsieur Gilles Bergeron pour corder le bouleau. Le contrat est à 10\$/corde.

7. Séances du 6 août, 3 septembre et 1^{er} octobre 2019 à reporter.

2019-06-16 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu de reporter les deux séances suivantes puisque le conseiller Steve Bruneau sera absent pour son travail :

- Le 3 septembre au 4 septembre 2019
- Le 1^{er} octobre au 2 octobre 2019

La séance du 6 août ne change pas.

8. Regroupement des services d'incendie.

2019-06-17 **Regroupement des services d'incendie**

ATTENDU QU' une étude visant à établir un diagnostic des services de sécurité incendie de la MRC d'Abitibi-Ouest, préparée par Michel Richer inc, a été déposée à la MRC d'Abitibi-Ouest en février 2018;

ATTENDU QU' une analyse de différents scénarios de regroupement des services de sécurité incendie, préparée par Raymond Chabot Grant Thornton, a été déposée à la MRC d'Abitibi-Ouest en septembre 2018;

ATTENDU QUE les représentants des municipalités membres de la Régie inter municipale d'incendie de Roussillon, à la suite d'une rencontre d'échanges et de discussion sur les différents scénarios de regroupement tenue le 31 janvier 2019, ont convenu qu'il était dans l'intérêt des municipalités membres de maintenir le statu quo :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu que la municipalité d'Authier-Nord n'entreprene pas de démarche auprès des municipalités avoisinantes pour initier le regroupement des services de sécurité incendie.

12-ASAT. Assemblée annuelle.

Personne ne prendra part à l'assemblée annuelle d'Action Santé Abitibi-Ouest.

13-CSLA. Rencontre du 14 mai 2019.

La directrice fait un compte rendu de la rencontre avec des membres de la Commission scolaire du Lac-Abitibi qui s'est déroulée le 14 mai dernier à La Sarre.

14- Période de questions.

Aucune question.

15-Questions diverses.

Renée Sylvestre : Le fils de madame Renée Sylvestre doit suivre un cours qui se donne par internet, d'une durée 5 jours/semaine, 8h/jour, et ce, pour tout le mois de juillet. Celui-ci pourra aller à la salle municipale. Mesdames Lorrie Gagnon et Élise Gagnon se chargent d'ouvrir et de fermer les portes aux heures ciblées.

SPCA Abitibi Ouest : Les élus feront une lecture complète de l'entente relative au contrôle des animaux ainsi que du règlement sur les animaux de la SPCA Abitibi-Ouest. Une décision sera prise par la suite.

Règlement concernant les poules : Décision à venir sous peu.

Chaise pour les secrétaires : Il est recommandé d'avoir une chaise de bureau ergonomique avec des accoudoirs pour appuyer les coudes et les avant-bras, pour les personnes travaillant dans des bureaux.

2019-06-18

Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu de faire l'achat de chaises de bureau qui conviendront le mieux aux secrétaires.

Paniers de basket-ball : Les paniers de basket-ball seront installés au mois d'août. Des vérifications seront faites auprès des professeurs à savoir où ils seront installés.

Téléphone IP : Continuer les recherches.

Balai pour tracteur : Des ajustements sont à faire.

16-Clôture de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Lorrie Gagnon lève la séance. Il est 21h30.

Alain Gagnon, Maire

Élise Gagnon, Dir. gén. Sec-très.